

De retour. — Grâce à l'intervention du Saint-Père, plus de 500 prisonniers italiens, victimes de la tuberculose, ont été relâchés des camps d'Autriche et renvoyés en Italie.

Cause de béatification. — Une très importante cause de Béatification concernant les missionnaires et les chrétiens qui, au Tonkin, ont donné leur vie pour la foi dans la persécution de 1856 à 1862, va prochainement venir en discussion devant la Cour de Rome. Le nombre des glorieux confesseurs est de 1,743. A leur tête se placent les quatre Vicaires apostoliques martyrisés à cette époque, les Évêques : Joseph Diaz, 1857 ; Garcia San Pedro, 1858 ; Valentin Berrio-Ochoa, 1861, et Jérôme Hermosilla, 1861, avec beaucoup d'autres membres soit du grand Ordre Dominicain, soit du Tiers Ordre. Les documents qui se rapportent à l'instruction du Procès de Béatification forment neuf gros volumes. Les détails qui y sont relatés rappellent les *Acta martyrum* de la primitive Église par la cruauté incroyable exercée contre les fideles et par l'invincible constance que ceux-ci déploierent au milieu des plus affreux tourments.

FRANCE

Le Pallium aux évêques de Tarbes et de Lourdes. — Par un sentiment touchant de piété envers Notre-Dame de Lourdes, à l'occasion du soixantième anniversaire de l'apparition de la Vierge Immaculée à la vénérable Bernadette Soubirous, S.S. le Pape Benoît XV, qui rappelle son pèlerinage à Lourdes, lorsqu'il était archevêque de Bologne, a daigné, dans une bulle datée du 8 décembre 1917, attacher à l'évêché de Tarbes et Lourdes, par conséquent à tous les évêques qui se succéderont sur ce siège, le privilège du pallium.

Mgr Foucault honoré. — Mgr Foucault, le vénérable évêque de Saint-Dié, dont on sait l'intépide attitude aux tristes jours de l'invasion, comme l'indomptable énergie sous les bombardements multipliés des Teutons, vient de célébrer le 25e anniversaire de sa préconisation épiscopale.

A cette occasion, le vénérable Jubilaire a reçu de S. S. Benoît XV une spéciale et toute paternelle bénédiction, et le Saint-Père lui a concédé le pallium à titre personnel.

Privilège. — Mgr Schœpfer, évêque de Tarbes et de Lourdes, a promulgué un décret du Saint-Siège qui autorise, sur le territoire de la ville de Lourdes, l'addition des mots *in Apparitione Beatæ Mariæ Immaculatæ*, à la préface de la messe du 11 février.

Le feu sur la cathédrale de Noyon. — La récente avancée allemande en France a fait retomber Noyon aux mains des Allemands.

Est-ce par le fait d'un projectile mal dirigé ou par la mauvaise foi allemande, on ne le sait pas encore, le feu a pris à la cathédrale de cette ville, et il en a dévoré les toitures.